ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR DU PUY-DE-DOME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2013

Scacchi & Associés

Pierre-Henri Scacchi et Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
FRANCE
Téléphone : +33 (0)1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0)1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2013

Aux membres de
l'association Les Restaurants du Cœur
Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme
2, rue Cuvier
63000 CLERMONT-FERRAND

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Scacchi & Associés

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- le traitement comptable retenu en ce qui concerne le travail des bénévoles et les dons reçus en marchandises précisé dans la note 7,

- les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources liées à l'application du règlement CRC n° 2008-12 présentées dans la note 11.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 11 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 5 septembre 2013

Pierre-Henri Scacchi et Associés
Commissaire aux comptes

Serge Gruber

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR DU PUY-DE-DOME (AD63)

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2013			EXERCICE CLOS LE 30/04/2012
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	48 481.23	-23 018.81	25 462.42	27 886.48
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	770 240.17	-683 911.01	86 329.16	73 953.65
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Sous-total – Immobilisations corporelles	**818 721.40**	**-706 929.82**	**111 791.58**	**101 840.13**
Immobilisations financières				
Prêts				
Dépôts et cautionnements et autres immo.fin	8 126.70		8 126.70	7 864.70
Sous-total – Immobilisations financières	**8 126.70**		**8 126.70**	**7 864.70**
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISE	**826 848.10**	**-706 929.82**	**119 918.28**	**109 704.83**
Stocks	1 569.08		1 569.08	2 270.26
Avances et acomptes versés sur commandes s/stocks	400.00		400.00	600.00
Créances clients (dont locataires)	7 935.28	-1 704.00	6 231.28	6 475.58
Autres créances	146 714.92		146 714.92	97 874.16
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (comptes bancaires, livrets et caisse)	69 217.12		69 217.12	32 594.86
Charges constatées d'avances	10 553.55		10 553.55	9 734.63
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	**236 389.95**	**-1 704.00**	**234 685.95**	**149 549.49**
TOTAL GENERAL	**1 063 238.05**	**-708 633.82**	**354 604.23**	**259 254.32**

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2013	EXERCICE CLOS LE 30/04/2012
Fonds propres		
Fonds associatifs avec et sans droit de reprise		
Réserves	49 000.47	49 000.47
Report à nouveau	406.14	7 293.19
Résultat net comptable de l'exercice	-2 705.49	-6 887.05
Subventions d'investissement	24 608.11	10 522.81
TOTAL I – FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	**71 309.23**	**59 929.42**
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL II – PROVISIONS		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnements	62 812.72	52 595.15
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL III – FONDS DEDIES	**62 812.72**	**52 595.15**
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 552.35	
Emprunts et dettes financières diverses (dépôts – cautionnements reçus)	520.07	905.07
Compte-courant de l'Association Nationale (451100 et 451200)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 633.30	19 059.37
Dettes fiscales et sociales	75 813.15	67 566.14
Avances remboursables reçues du National (451300 et 451600)	39 516.33	44 516.33
Autres dettes (sauf 451100, 451200, 451300 et 451600)	4 986.08	4 580.52
Sous-total des dettes	**141 021.28**	**136 627.43**
Produits constatés d'avance	79 461.00	10 102.32
TOTAL IV – DETTES	**220 482.28**	**146 729.75**
TOTAL GENERAL	**354 604.23**	**259 254.32**

3. COMPTE DE RESULTAT – CHARGES

COMPTES DE RESULTAT – CHARGES (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2013	EXERCICE CLOS LE 30/04/2012
Achats		
Achat pour missions sociales	51 814.11	45 041.70
Variation de stock	738.05	1 583.08
Sous-total – Achats stockés	**52 552.16**	**46 624.78**
Autres achats et charges externes	**397 564.68**	**361 379.36**
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	17 480.98	17 683.48
Autres	15 980.50	15 880.50
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	**33 461.48**	**33 563.98**
Charges de personnel		
Rémunération brute du personnel	463 023.36	426 828.79
Charges sociales & autres charges de personnel	122 106.34	115 341.16
Sous-total – Charges de personnel	**585 129.70**	**542 169.95**
Autres Charges		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres charges	13 079.92	18 534.83
Sous-total – Autres charges	**13 079.92**	**18 534.83**
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	28 824.09	37 767.97
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 704.00	5 832.79
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Sous-total – Dotations aux amortissements et provisions	**30 528.09**	**43 600.76**
TOTAL I – CHARGES D'EXPLOITATION	**1 112 316.03**	**1 045 873.66**
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II – CHARGES FINANCIERES		
Sur opérations de gestion	335.80	
Sur opérations de capital (valeur comptables des éléments immobilisés et financiers cédés)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL III – CHARGES EXCEPTIONNELLES	**335.80**	
Impôts sur les sociétés		
TOTAL IV – IMPOTS SUR LES SOCIETES		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 868.51	52 595.15
TOTAL V – ENGAGEMENTS A REALISER	**10 868.51**	**52 595.15**
TOTAL DES CHARGES (I + II + III+IV+V)	**1 123 520.34**	**1 098 468.81**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	**1 123 520.34**	**1 098 468.81**
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges :		
Secours en nature		
Personnel Bénévole		
Total		
Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)	690 070.00	568 992.00

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR DU PUY-DE-DOME (AD63)

4. COMPTE DE RESULTAT – PRODUITS

COMPTES DE RESULTAT – PRODUITS (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2013	EXERCICE CLOS LE 30/04/2012
Chiffres d'affaires		
Ventes de produits finis, intermédiaires et marchandises	29 959.49	24 349.61
Ventes de travaux et études		
Variation de stocks (en cours et produits finis)	36.87	-175.08
Prestations de services, produits des activités annexes et de gestion	31 353.49	27 337.58
Sous-total – Chiffre d'affaires	**61 349.85**	**51 512.11**
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Subventions reçues de l'Association Nationale	115 290.00	65 440.00
Contributions reçues d'autres associations départementales		
Autres Subventions d'exploitation	539 170.18	517 990.14
Sous-total – Subventions d'exploitation	**654 460.18**	**583 430.14**
Cotisations		
Produits de la Générosité du Public		
Dons et mécénat non affectés	312 170.08	312 136.27
Dons et mécénat affectés	85 377.22	79 562.97
Produits des manifestations		4 902.10
Sous-total – Produits de la générosité du public	**397 547.30**	**396 601.34**
Produits divers de gestion		
Reprises sur provisions (et amortissements) – Transfert de charges	**5 832.79**	**8 161.10**
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 119 190.12**	**1 039 704.69**
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	38.15	339.68
Reprises sur provisions et transfert de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	20.94	
TOTAL II – PRODUITS FINANCIERS	**59.09**	**339.68**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations de capital		
Quote-Part des subventions d'équipement imputée au résultat de l'exercice	914.70	914.70
Reprises sur provisions pour risques et charges + Transferts de charges		
TOTAL III – PRODUITS EXCEPTIONNELS	**914.70**	**914.70**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	650.94	50 622.69
TOTAL IV – REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES	**650.94**	**50 622.69**
TOTAL PRODUITS (I + II + III+IV)	**1 120 814.85**	**1 091 581.76**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT DE L'EXERCICE	2 705.49	6 887.05
TOTAL GENERAL	**1 123 520.34**	**1 098 468.81**
Evaluation des contributions volontaires en nature **Produits :** Dons en nature Bénévolat **Total**		
Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)	690 070.00	568 992.00

5. FAITS MAJEURS, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Faits Majeurs

NEANT

b. Règles et Méthodes Comptables

1. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment le règlement n° 99-01, adopté le 16 février 1999 par le Comité de réglementation comptable (CRC), relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations, et les règlements CRC suivants :
- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2008-12 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En outre, il est fait application pour l'établissement de ces comptes des recommandations en matière d'information financière du Comité de la Charte dont est membre l'Association Nationale des Restaurants du Cœur à laquelle nous sommes liés par un contrat d'agrément formalisé.

2. Modification de présentation du compte de résultat

Cette année, la présentation du bilan et du compte de résultat a été partiellement remaniée et simplifiée pour en faciliter la lecture, essentiellement au niveau de la présentation des subventions figurant au compte de résultat. Aussi, afin de permettre la comparaison avec l'exercice précédent, le tableau ci-dessous reprend les subventions de l'exercice selon la même présentation que l'année passée :

Subventions	Au 30/04/13	Au 30/04/12
Subventions reçues de l'ASP sur contrats aidés	284 634.43	264 562.69
Subventions reçues de l'ASP sur remboursement de formations		
Autres subventions sur rémunération	292.20	2 212.84
Sous-total 1 - 1 – Subventions sur rémunérations et formations	**284 926.63**	**266 775.53**
Subventions reçues de l'Etat	25 591.00	27 350.00
Subventions reçues de la région		
Subventions reçues du département	133 782.12	129 588.56
Subventions reçues des municipalités et des communautés urbaines et autres organismes	25 692.00	21 638.00
Sous-total 1 - 2 – Subventions des organismes publics	**185 065.12**	**178 576.56**
Allocations logement temporaire (A L T)	31 691.13	32 951.90
Allocations personnalisées au logement (A P L) (A L)		
Subventions Fonds Solidarité Logement (F S L)		
Subventions Fonds Social (F S)		
Sous-total 1 - 3 – Subventions liées au logement	**31 691.13**	**32 951.90**
Contributions reçues du NATIONAL (hors vacances, cinéma…)	103 970.00	54 000.00
Subventions reçues sur opération vacances (y compris ANCV)	11 320.00	11 440.00
Contributions reçues d'autres associations départementales		
Autres Subventions	37 487.30	39 686.15
Sous-total 1 - 4 – Subventions diverses	**152 777.30**	**105 126.15**
Sous-total – Subventions d'exploitation	**654 460.18**	**583 430.14**

3. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algéco, Mobilhome, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

4. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire du portefeuille est calculée selon la méthode « FIFO ». Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

7. Subventions

7.1 Subventions de fonctionnement

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis

Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fond dédié.
Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention reçue ou attribuée.

7.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise.

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au compte « subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables » et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

8. Autres ressources

Dans la mesure où l'association ne dispose pas d'une information quantifiable et valorisable sur les contributions volontaires significatives obtenues, ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables, l'association n'a pas opté pour leur inscription en comptabilité.

Ainsi :
Le travail bénévole ne peut être valorisé en considération de la difficulté qu'il y aurait à déterminer les journées consacrées à l'action des Restaurants du Cœur pour chaque personne.
Les dons reçus en marchandises ne peuvent faire l'objet d'une évaluation suffisamment précise et ne figurent pas dans les comptes de l'association.

9. Evénements postérieurs à la clôture

Néant

10. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2012/2013 s'élèvent à 4 766.06 euros TTC.
Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

11. Autres informations

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'association nationale des restaurants du coeur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

« En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants ou salariés sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent à ce titre ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent à ce titre ni rémunération, ni avantage en nature. »

12. Compte d'Emploi des Ressources

Le compte d'emploi annuel des ressources présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte emploi des ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat.

Le compte d'emploi annuel des ressources est structuré de la façon suivante :

Les colonnes 1 et 2 constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Le total des débits et crédits du compte d'emploi annuel des ressources est égal au total des débits et des crédits du compte de résultat.

Les colonnes 3 et 4 du tableau ont pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois et d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des campagnes antérieures.

Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale seront considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée doivent être inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc).

Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont: les dons des particuliers ou d'entreprises ainsi que les produits des manifestations.

Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'association départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :
- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'association départementale ont un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat sera imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles suivent l'affectation du bénévole selon sa fonction.
Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public. Toutefois l'acquisition d'une immobilisation par un don peut parfois se produire (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), la distinction sur les lignes T5 et T5 bis ne peut être effectuée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Pour les Associations Départementales possédant un stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, celui-ci sera imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction du stock à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant des dons issus de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.
Dans le cas où après cette imputation, il reste un stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, il sera utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

6. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2012	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2013
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Structures légères (Algéco, Mobilhome)					
Rénovations, réhabilitations immobilières	48 481.23				48 481.23
Agencements, installations, aménagemts et autres immob.	366 312.44	21 198.66			387 511.10
Matériel de transport (transpalettes...)	124 185.06	17 137.95			141 323.01
Matériel et mobilier (bureau et informatique)	54 943.86				54 943.86
Installations à caractère spécifique, chambres froides et matériel frigorifique					
Matériel de jardins et cheptel	19 654.15				19 654.15
Matériel ateliers et cuisine	166 369.12	438.93			166 808.05
Terrains et constructions en cours					
Rénovations, réhabilitations immobilière en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations					
Immobilisations corporelles	**779 945.86**	**38 775.54**			**818 721.40**
Prêts					
Participations et créances rattachées à participations					
Dépôts et cautionnements versés	7 864.70	262.00			8 126.70
Autres immobilisations financières					
Immobilisations financières	**7 864.70**	**262.00**			**8 126.70**
Total	**787 810.56**	**39 037.54**			**826 848.10**

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2012	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2013
Amortissements des logiciels et autres Immob. Incorporelles					
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Amortissements terrains, constructions et autres immobilisations corporelles	20 594.75	2 424.06			23 018.81
Amortis./structures légères (Algéco, Mobilhome)					
Amortis./rénovations, réhabilitations immobilières					
Amortis./agencements, installations, aménagements divers et autres immob.	307 386.72	15 219.29			322 606.01
Amortis./matériel de transport (transpalettes...)	118 352.53	7 284.55			125 637.08
Amortis./matériel et mobilier (bureau et informatique)	54 923.41	20.33			54 943.74
Amortis./installations à caractère spécifique, chambres froides et matériel frigorifique					
Amortis / matériel de jardins et cheptel	14 886.44	1 150.02			16 036.46
Amortis/ matériel ateliers et cuisine	161 961.88	2 725.84			164 687.72
Immobilisations corporelles	**678 105.73**	**28 824.09**			**706 929.82**
Total	**678 105.73**	**28 824.09**			**706 929.82**

7. Bilan Actif suite : STOCKS, CREANCES ET PRODUITS A RECEVOIR

Stocks (en €)	30/04/2013			30/04/2012
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Missions Sociales	1 569.08		1 569.08	2 270.26
Total	**1 569.08**		**1 569.08**	**2 270.26**

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	8 126.70	8 126.70	
Créances Diverses			
Total	**8 126.70**	**8 126.70**	
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)	7 935.28	7 935.28	
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)	295.40	295.40	
Autres créances	146 819.52	146 819.52	
Total	**155 050.20**	**155 050.20**	
Total	**163 176.90**	**163 176.90**	

Produits à recevoir (en €)	30/04/2013 Montant Brut
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	
Clients, locataires et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	
Etat & Collectivités Publiques	
Association Nationale	
Débiteurs et créditeurs divers	2 705.53
Total	**2 705.53**

8. Bilan Actif suite : VMP, DISPONIBILITES, CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au 30/04/2013	Plus Values latentes	Moins Values latentes
SICAV				
Fonds Communs de Placement				
Total				

Disponibilités (en €)	30/04/2013 Montant Brut
Comptes sur livrets (livret A)	66.92
Comptes-courant	69 055.76
Caisse	94.44
Intérêts courus	
Total	**69 217.12**

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1an et plus
Locations	5 780.01	5 780.01	
Maintenance	1 056.90	1 056.90	
Assurances			
France Télécom			
EDF – GDF			
Emprunts et Intérêts sur emprunts			
Autres Charges	3 716.64	3 716.64	
Total	**10 553.55**	**10 553.55**	

9. Bilan Passif : TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

Tableau de variation des provisions				
Nature des provisions (en €)	**Provisions au 30/04/2012**	**Augmentation**	**Diminution**	**Provisions au 30/04/2013**
Provisions pour risques et charges *(Litiges, Pénalités, Grosses réparations et autres)*				
Total (1)				
Provisions pour dépréciation sur immobilisations : - Incorporelles - Corporelles - Financières Stock Compte Client Autres créances	5 832.79	1 704.00	5 832.79	1 704.00
Total (2)	**5 832.79**	**1 704.00**	**5 832.79**	**1 704.00**
Total Général (1+2)	**5 832.79**	**1 704.00**	**5 832.79**	**1 704.00**

9. Bilan Passif (suite) : FONDS ASSOCIATIFS & FONDS DEDIES

a. Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres					
Fonds propres (en €)	**Montants au 30/04/2012**	**Augmentation**	**Diminution**	**Poste à poste**	**Montants au 30/04/2013**
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Subventions d'investissement	10 522.81	15 000.00	914.70		24 608.11
Réserves	49 000.47				49 000.47
Report à nouveau	7 293.19		6 887.05		406.14
Résultat comptable de l'exercice	-6 887.05	6 887.05	2 705.49		-2 705.49
Total	**59 929.42**	**21 887.05**	**10 507.24**		**71 309.23**

b. Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	**Fonds à engager 30/04/2012**	**Utilisations**	**Engagements**	**Fonds à engager 30/04/2013**
A : Sur subventions de fonctionnement	52 595.15	650.94	10 868.51	62 812.72
B : Sur dons manuels affectés				
Total	**52 595.15**	**650.94**	**10 868.51**	**62 812.72**

10. Bilan passif (suite) : DETTES

a. Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 552.35	1 552.35		
Emprunts et dettes financières divers	520.07	520.07		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 633.30	18 633.30		
Personnel et comptes rattachés	25 840.33	25 840.33		
Dettes fiscales et sociales	49 972.82	49 972.82		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	44 502.41	44 502.41		
Produits perçus d'avance	79 461.00	79 461.00		
Total	**220 482.28**	**220 482.28**		

Charges à payer (en €)	30/04/2013 Montant Brut
Fournisseurs	4 785.40
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir	
Personnel et comptes rattachés	25 802.79
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	8 975.51
Etat & Collectivités Publiques	
Débiteurs et créditeurs divers	4 942.98
Intérêts courus à payer	
Total	**44 506.68**

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus
Subventions	79 461.00	79 461.00		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance				
Total	**79 461.00**	**79 461.00**		

11. ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules Mobilier, matér.bureau & informatique Autres	13 661.20	33 101.73	14 162.66	51 569.36	65 732.02	
Total	**13 661.20**	**33 101.73**	**14 162.66**	**51 569.36**	**65 732.02**	

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)		Dotation aux amortissements		
	Cout d'entrée	De l'exercice	Cumulés	Valeur nette
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles				
Total				

12. RESULTATS ANALYTIQUES

a. Tableau de ventilation du CA et résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Subventions AN.I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total Produits I+II+III	Total Charges	Résultat par activité
Distribution alimentaire, Relais	20 000.00	227 385.10	39 348.21	286 733.31	286 733.31	
Micro-crédit						
Logement et hébergement d'urgence		130.00	88 393.14	88 523.14	88 523.14	
Culturel, Loisir	12 290.00	4 007.59	9 874.89	26 172.48	26 172.48	
Illettrisme						
Accompagnement et retour à l'emploi		160 366.24	426 737.12	587 103.36	587 103.36	
Accompagnement aide alimentaire						
Frais de fonctionnement	83 000.00	3 835.81	18 033.19	104 869.00	107 574.49	-2 705.49
Gens de la rue et lieux de vie		957.90	25 591.00	26 548.90	26 548.90	
Formation		864.66		864.66	864.66	
Total	**115 290.00**	**397 547.30**	**607 977.55**	**1 120 814.85**	**1 123 520.34**	**-2 705.49**

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public (T1 du CER)

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0.00 €.

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR DU PUY-DE-DOME (AD63)

13. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

(Loi n°91-772 du 7 aout 1991, art 4)

AU 30/04/2013

EMPLOIS	Emplois = Compte résultat (1)	Affectation par Emploi des ressources collectées auprès du public (3)	Formu-les	RESSOURCES	Ressources = Compte résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées (4)	Formu-les
(en €)				REPORT DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES NON UTILISEE EN DEBUT D'EXERCICE			T1
1- Missions Sociales	**1 003 373.34**	**393 711.49**	ST1	**1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	**397 547.30**	**397 547.30**	T2
				1.1 Dons et legs			
Distribution alimentaire et relais	286 733.31	227 385.10		Dons manuels non affectés	312 170.08	312 170.08	
Micro-Crédit							
Logement et hébergement d'urgence gens de la rue	104 472.77	1 087.90		Dons manuels affectés	85 377.22	85 377.22	
Culturel, loisirs et illettrisme	24 449.24	4 007.59		Legs et autres libéralités non affectés			
Accompagnement retour à l'emploi	586 853.36	160 366.24		Legs et autres libéralités affectés			
Aides diverses				**1.2 Autres produits liés à la générosité du public**			
Formation des bénévoles	864.66	864.66		Manifestations			
2- Frais de Recherche de fonds			ST2	**2- Autres fonds privés**			
Frais appel à la générosité du public				**3- Subventions**	**654 460.18**		
				Union européenne			
3- Frais activité Enfoirés				Etat français	25 591.00		
				Collectivités territoriales	159 474.12		
4- Frais de fonctionnement	107 574.49	3 835.81	ST3	Autres	469 395.06		
				4- Autres produits	**62 323.64**		
				Produits de l'activité "enfoirés"			
				Autres produits	62 323.64		
		397 547.30	T3=ST1+ST2+ST3				
I- TOTAL DES EMPL EXERCICE INSCRITS AU CPT RESULTAT	**1 110 947.83**			**I-TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE .INSCRISTES AU COMPTE DE RESULTAT**	**1 114 331.12**		
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	**1 704.00**			**II- REPRISES DE PROVISIONS**	**5 832.79**		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	**10 868.51**			**III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EX ANTERIEURS**	**650.94**		
				IV- VARIATION DES FONDS DEDIES DE LA GP.			T4
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE				**IV- INSUFFISANCE DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE**	**2 705.49**		
TOTAL GENERAL	**1 123 520.34**			**TOTAL GENERAL**	**1 123 520.34**	**397 547.30**	T2+T4
V- PART DES ACUISITIONS IMMOS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCEE PAR LA GP			T5				
VI NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOS FINANCEES PAR LA GP			T5 bis (négatif)				
VII TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GP		**397 547.30**	T6=T3+T5+T5bis	**VII- TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GP**		**397 547.30**	T6
				SOLDE DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES NON UTILISEES AU COURS DE L'EXERCICE			T7= T1+T2 +T4-T6
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**			
Missions Sociales							
Frais de recherche de fonds				Bénévolat			
Frais de fonctionnement et autres charges (3+4+II+III)				Dons en nature			
Total				**Total**			

14. ANNEXES

Bénévoles

Bénévoles	Nombre moyen au 30/04/2013	Nombre moyen au 30/04/2012
Bénévoles	890	815
Total	**890**	**815**

Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2013	Nombre moyen au 30/04/2012
Contrats Aidés	17.00	NA*
CDD/CDI	9.00	NA*
Total	**26.00**	

Les effectifs n'étaient pas exprimés en ETP l'année précédente

Tonnage des dons locaux alimentaires et produits d'hygiène et d'entretien

Nature	Collecte Nationale	Autres collectes (dons, ramasse...)	Total
Denrées alimentaires (en tonnes)	129.00		**129.00**
Produits d'Hygiène et d'entretien (en tonnes)			
Total	**129.00**		**129.00**

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisées

CHARGES	EMPLOIS
1 123 520.34	1 123 520.34

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
1 120 814.85	1 120 814.85

Rémunération :

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général. Tous les trois sont bénévoles et ne perçoivent ni rémunération ni avantage en nature.

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme

Le Président de l'association Le Trésorier de l'association Le Commissaire aux comptes

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR DU PUY-DE-DOME

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2013

Scacchi & Associés

Pierre-Henri Scacchi et Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
FRANCE
Téléphone : +33 (0)1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0)1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 avril 2013

Aux membres de
l'association Les Restaurants du Cœur
Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme
2, rue Cuvier
63000 CLERMONT-FERRAND

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 5 septembre 2013

Pierre-Henri Scacchi et Associés
Commissaire aux comptes

Serge Gruber

Societe Anonyme au capital de 200 000 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Ile de France
Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes
B 408 272 375 RCS Nanterre
TVA : FR 77 408 272 375

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited